

Guide des sources de l'Histoire des parcs et jardins

Partie II : les archives des pouvoirs locaux

Service interministériel des archives de France /
Comité des Parcs et jardins de France

Sous l'Ancien Régime, l'administration des provinces est assurée par différentes institutions locales : États (archives départementales des Bouches-du-Rhône et de l'Isère), parlements (archives départementales des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault), généralités (archives départementales de la Corrèze, des Côtes-d'Armor, du Doubs, du Gard, de l'Hérault, de l'Ille-et-Vilaine, du Rhône, de la Savoie, de l'Oise), juridictions diverses (archives départementales de la Corrèze et de la Drôme).

Ces institutions assurent l'entretien des jardins des bâtiments publics (jardins des résidences duciales en Lorraine et chambre des comptes de Lorraine aux archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, jardin d'agrément et jardin potager de l'intendance de Franche-Comté aux archives départementales du Doubs, jardin du château de Chambéry et intendance de Savoie, aux archives départementales de la Savoie). Les jardins publics que nous connaissons aujourd'hui n'existent pas, à quelques exceptions près, comme le Jardin public de Bordeaux (archives départementales de la Gironde). Cependant, on trouve des promenades (ou mails, ou cours) généralement aménagées dans d'anciens fossés, sur les remparts, ou dans des lieux d'où les promeneurs peuvent avoir un point de vue. Ce sont, par exemple, la promenade Chamars à Besançon (archives départementales du Doubs), la promenade des fossés de Sézanne (archives départementales de la Marne), le cours Léopold à Nancy (archives départementales de la Meurthe-et-Moselle), et la promenade de la Motte à Rennes (archives départementales de l'Ille-et-Vilaine). Sont conservés pour ces espaces, des plans ainsi que des délibérations et des comptes. Existents aussi les jardins du roi, des jardins des plantes dénommés ainsi par imitation du Jardin du roi de Paris (actuel Jardin des Plantes, voir introduction de la partie I, et les Archives nationales). Différentes espèces de plantes y sont collectionnées, cultivées ou acclimatées, pour des besoins d'étude et comme réserve pour les jardins royaux. Les plus riches sont les jardins du roi de Marseille, Hyères et Montpellier (archives départementales des Bouches-du-Rhône et de l'Hérault, archives nationales, fonds Marine). La création et la gestion des pépinières leur reviennent également. Ce sont principalement des pépinières d'arbres de haute tige (archives départementales de la Corrèze, de la Creuse, du Gers, de l'Isère, de la Marne, de l'Oise, du Rhône, de la Haute-Vienne, de Corse-du-Sud). En outre, ces administrations régissent les confréries et communautés d'arts et métiers, notamment celle des jardiniers (archives départementales des Bouches-du-Rhône), dont on connaît ainsi les règlements, les statuts et les délibérations.

Index

Plantarum horti Regii

Botanices Pontimussani.

Mense Maio 1727

Abies Taxii folio fructu Sursum Spectante, Tournef. 585.
Sapin.

Abrotanum Vulgare, J.B. 3. p. 192.
aurone.

abrotanum foemina flore majore, foliis villosis et incanis,
Pin. 137. Santolina: Tournef. 460.

— *abrotanum foemina viridis*, pin. 137.

abrotanum foemina foliis minus incanis, Pin. 137.

abrotanum lini folio acriori odorato, Tournef. 459. *Braccarulla*
horrensus: Pin. 98. Estragon.

Absynthium vulgare majus, J.B. 3. p. 168. Absynthe.

absynthium ponticum montanum: Pin. 138. Tournef. 457.

— *absynthium ponticum tenuifolium incanum*: Pin. 138.
Phyt. 235.

— *Absynthium Scirpium gallicum*, Pin. 139.

— *abutilon*: Pempt. 656. Tournef.

Acanthus sativus vel mollis virgilio, Pin. 883. Tour.
176. Acanthe ou branc vaine.

Acer major: Pempt. 828. Erable.

Arch. dép. de Meurthe-et-Moselle, D 80. D.R.
Catalogue des plantes du jardin du roi
de l'université de Pont-à-Mousson (1727)



Les mêmes prérogatives reviennent aux départements après leur constitution en 1790. Le service départemental puis préfectoral gérant les affaires agricoles s'occupe ainsi des pépinières départementales (archives départementales de la Corrèze et des Landes), des jardins botaniques (archives départementales de la Gironde), des syndicats professionnels de jardiniers et horticulteurs (archives départementales de la Côte-d'Or), des concours, foires et expositions horticoles (archives départementales de l'Eure), des sociétés d'horticulture (archives départementales de la Dordogne), de l'enseignement professionnel (archives départementales des Alpes-Maritimes, de l'Ille-et-Vilaine et des Yvelines), des jardins ouvriers (archives départementales de la Creuse et de l'Indre), etc.

Sous l'impulsion de Napoléon III, les parcs et jardins publics urbains se multiplient considérablement. À Paris naissent les parcs Monceau, Montsouris, des Buttes Chaumont... Ce sont des espaces paysagers réglementés et surveillés par la police des jardins, où toutes les classes sociales se côtoient. De nombreuses villes suivent l'exemple parisien et font appel à des paysagistes parfois de renom comme Barillet-Deschamps à Marseille à partir de 1862 (archives départementales des Bouches-du-Rhône), Édouard Redont en 1892 à Reims (archives municipales de Reims), les frères Bühler à Lyon au parc de la Tête d'Or ou à Rennes au parc du Thabor (archives municipales de Lyon et de Rennes). Dans beaucoup de départements, l'aménagement de ces nouveaux parcs est confié à des architectes départementaux dont le nom n'est généralement pas passé à la postérité tels Charles Arnoul, architecte départemental dans l'Orne (archives départementales de l'Orne), ou Louis Lorin, architecte départemental dans les Côtes-d'Armor (archives départementales des Côtes-d'Armor). Cependant, les plans qu'ils ont laissés (sous-série 4 N des Archives départementales) nous montrent la diffusion du modèle du parc urbain paysager.

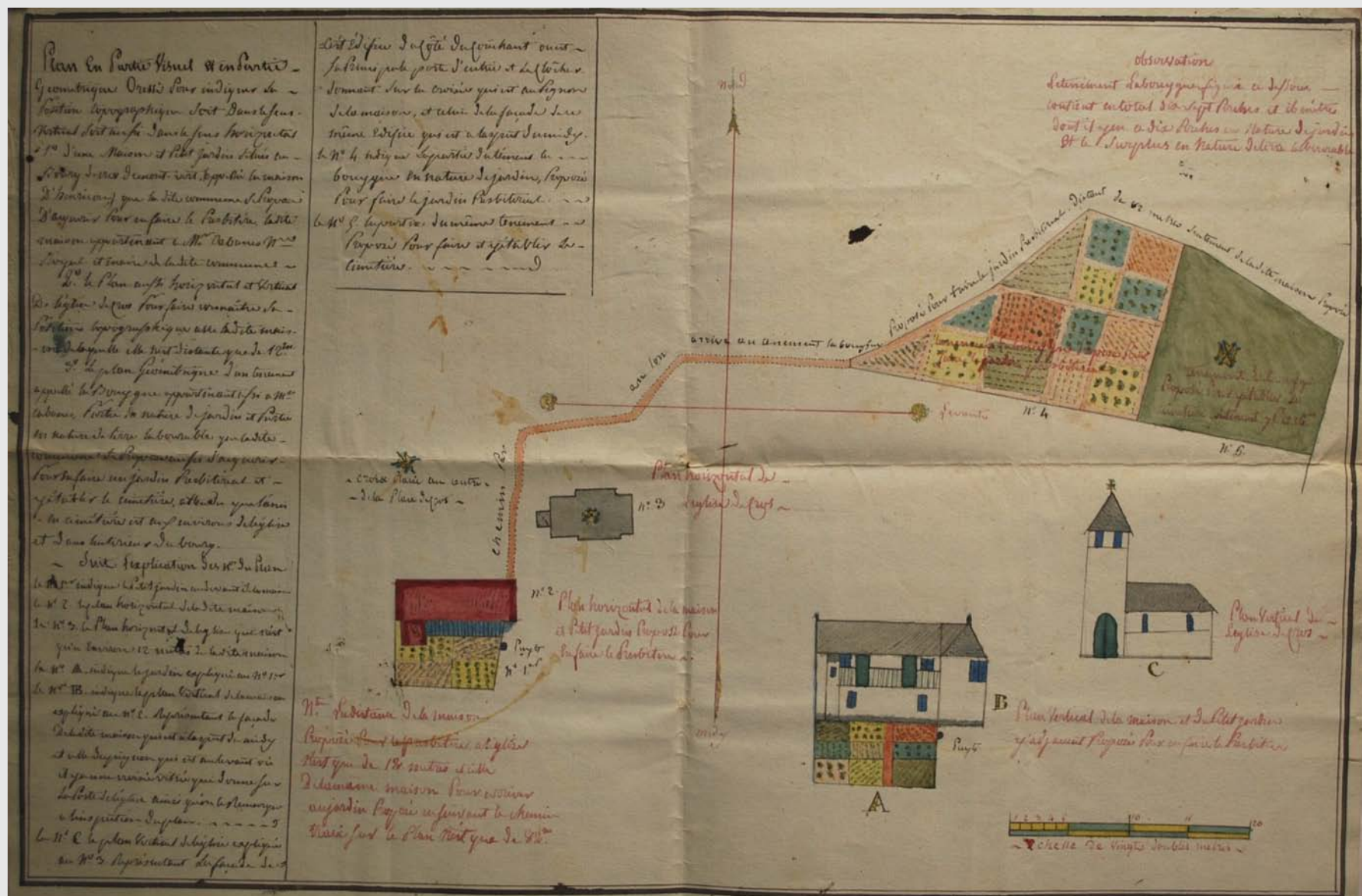
Facture
Duvoy fait à M. Le Préfet des Côtes du Nord.
Résultant à M. Micaud; par 8^{me} Leroy de la pépinière de la

Savoir

	F.
15 Azarera laurier de Portugal	11. 25 ^c
40 Crasce Citronne	30.
30 Crasce plume	30.
40 Corbin des villages	30.
50 Dagnaudiers	10.
20 Haute de neige	5.
25 Cedre de Virginie	25.
40 Cyprès faux Commun	20.
15 Coccia Commun	7. 50 ^c
30 Laurier tin	12. 50
50 Liriod	10.
20 Thillub	30.
8 Thulipier de Virginie	12.
12 Maronnier d'Inde	9.
8 Sapin de Japon	8.
4 Verme de Japon	8.
60 Genêt d'Espagne	9.
pour Emballage 16 paquets et un panier	18.
pour frais de transport d'Angers à St Michel	87. 30 ^c
mis de plus 50 rosiers variés de Japon nouveaux	
Ce Choix pour Collection d'ornement	37. 50
Total	400. 64 ^c

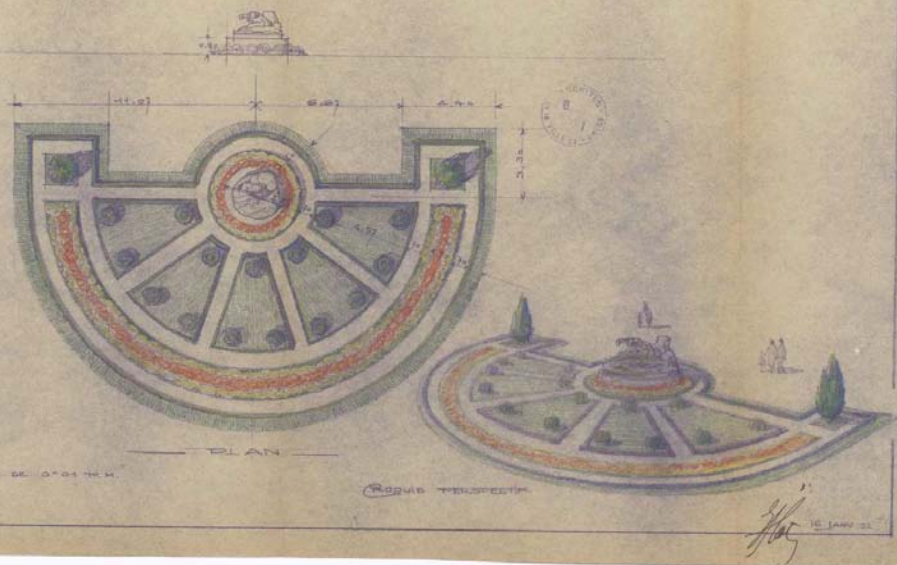
Archives départementales des Côtes-d'Armor, 4 N 10
Facture établie par la société Veuve Leroy et fils,
pépiniéristes à Angers pour la plantation du parc de la
Préfecture des Côtes-du-Nord (1826)

Archives départementales du Cantal, 2 O 57. Jardin du presbytère de Cros-de-Montvert (c. 1830)



C'est également à partir du Second Empire que les premiers services des jardins apparaissent dans les communes, dépendant le plus souvent des services de voirie (sous-série 1 O des archives communales, archives municipales d'Aix-les-Bains, de Montpellier, de Tours) ou des services des édifices communaux (sous-série 1 M des archives communales, archives municipales de Grenoble, de Deauville). Le premier est le service des plantations et promenades de Paris, créé par Adolphe Alphand en 1854. Des services se constituent dans la plupart des villes, par exemple à Rennes en 1868 (archives municipales de Rennes), à Grenoble vers 1898 (archives municipales de Grenoble), à Lyon en 1901 (archives municipales de Lyon), ou à Aix-les-Bains en 1921 (archives municipales d'Aix-les-Bains). Ces services s'occupent de la création des jardins publics, de leur entretien, des plantations ainsi que des serres (appelées aussi fleuristes municipaux) et pépinières, du mobilier de jardin (dépôt de la ville d'Auch aux archives départementales du Gers, archives municipales d'Aix-les-Bains, de La Rochelle), mais aussi de la gestion du personnel (archives municipales d'Arles, de Coutances, de Lyon). On trouve donc dans ces versements des plans, des croquis, des devis, de la correspondance (archives municipales de Bordeaux), reflétant ces activités. Les jardins botaniques sont confiés aux services des beaux-arts, car ils sont le plus souvent associés à une académie ou à un musée (archives municipales de la Rochelle, de Tours, de Versailles).

JARDIN DE MIZERY — DÉTAIL DU PARTERRE CENTRAL (SOLUTION B AVEC GROUPE)



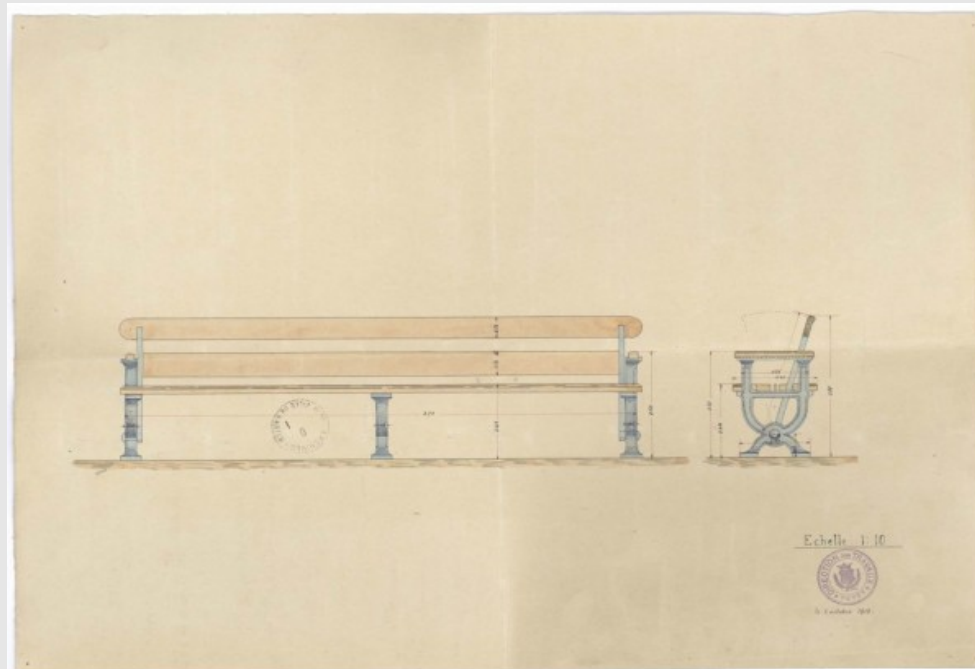
Archives municipales de Nantes
Service des plantations et jardins

1 Fi 2591

Jardin de Mizery, détail du parterre central
signé par Étienne Coutan, Directeur des services
d'architecture, plantations et jardins de la ville de
Nantes (1932)

1 Fi 2348.

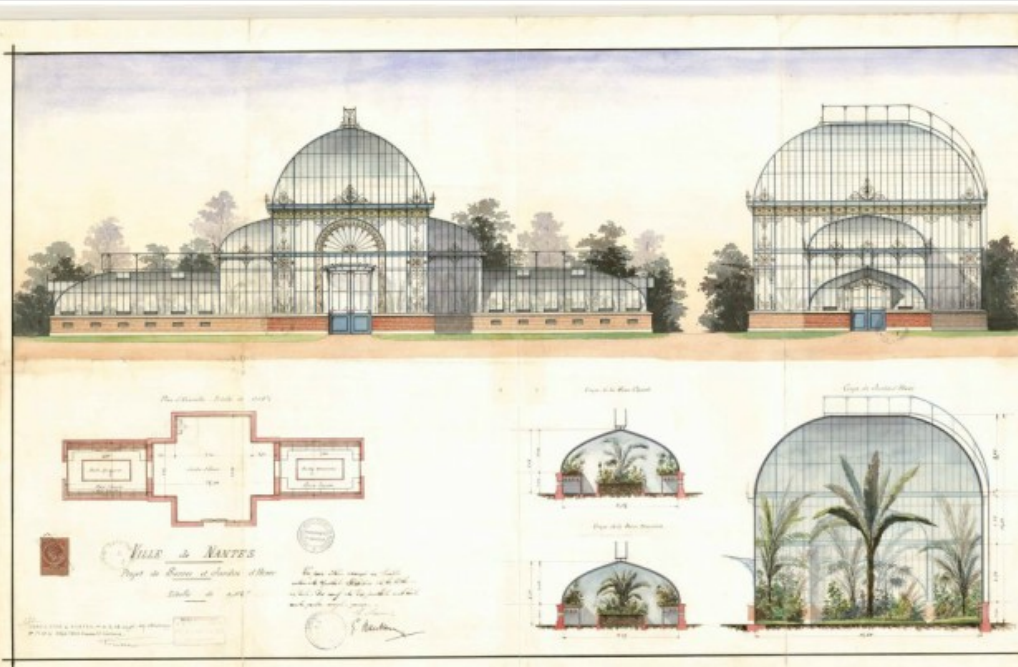
Élévation et coupe d'un banc destiné aux parcs, jardins et
promenades publiques de la ville de Nantes (1913)



1 Fi 34

Projet de serres et jardin d'hiver.

Elévation, plan d'ensemble, coupes des serres chaude et
tempérée et du jardin d'hiver (1895)



Au XX^e siècle, on parle plus généralement d'espaces verts, expression consacrée par le congrès international d'architecture d'Athènes (1933) sous l'égide de Le Corbusier. Cette notion recouvre tout ce qui relève du végétal dans un cadre urbain, autant les jardins, parcs et squares traditionnels, que les terrains de sport, les bases de loisirs, les petites places, les allées plantées d'arbres, les ronds-points, les balcons fleuris... C'est pourquoi les services des espaces verts (archives municipales de Bordeaux, de Cannes, de Dreux), qui ont succédé aux services des jardins et promenades, restent dans le giron des services de voiries, puis dans celui des directions de l'aménagement du territoire, de l'équipement et de l'urbanisme. À Nantes, le service des plantations devient en 1939 celui des espaces verts (archives municipales de Nantes).

Archives municipales de Nantes, 20 Fi 426. Jardiniers du service des espaces verts et de l'environnement (s.d.)



Man A
CHT

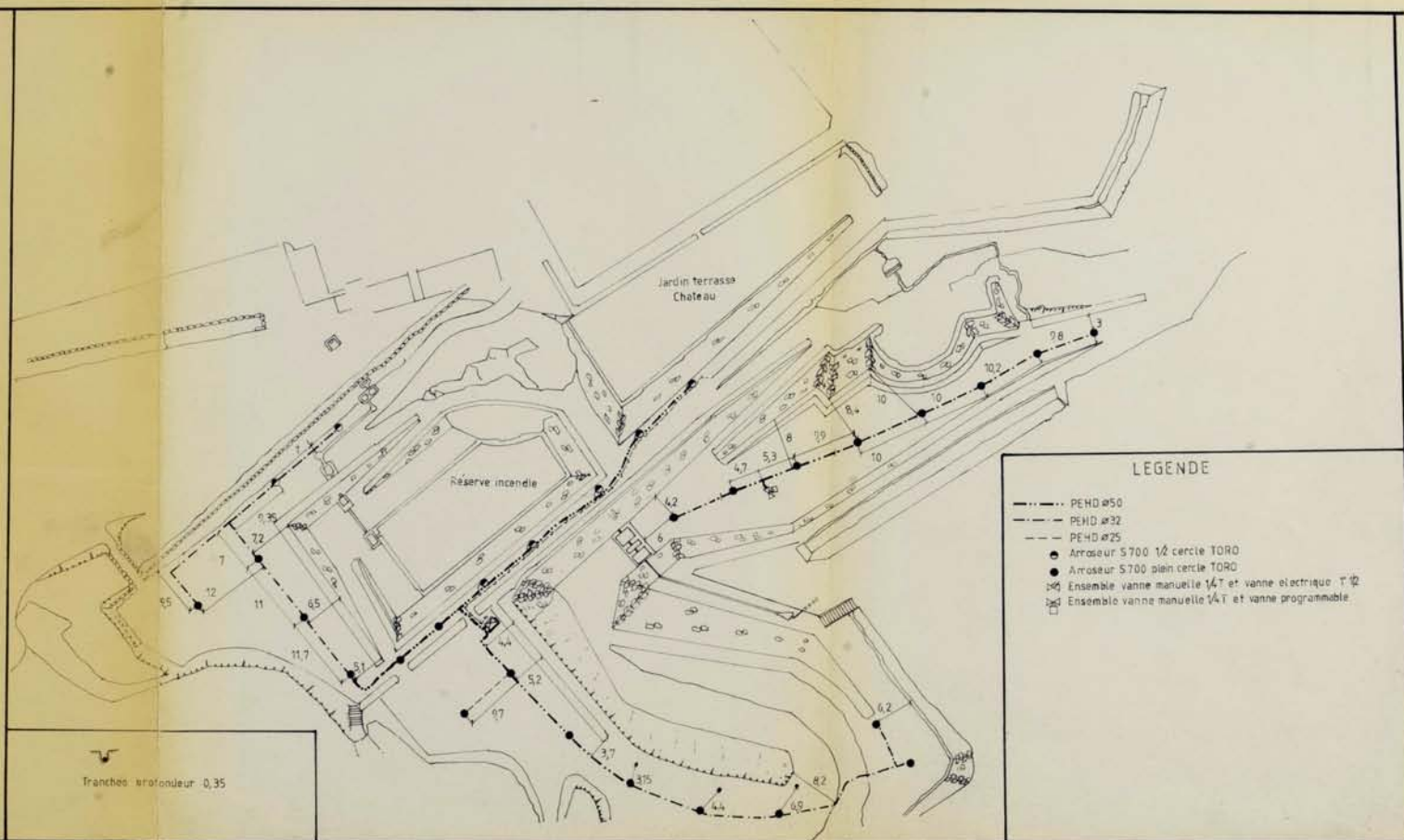
PARC du CHATEAU de la ROCHE JAGU

PLAN DETAILLE C

Terrasses sous CHATEAU

ECHELLE 1/500

OCCAPS - ACBM
SARL Capital 100 000 € RCS Nantes 9 710 448 801
Siège Social : 117, Bd de Sully, 44 - 44000 NANTES
Tél : 02 40 82 31 81 - Fax : 02 40 43 32 88
Proximité : 7, rue Méliès - 44000 NANTES



Archives départementales des Côtes-d'Armor
Service des bâtiments départementaux. Parc du château de la Roche-Jagu
(document conservé par le service producteur) (1997)

Les espaces verts prennent une place importante dans les choix d'urbanisme, comme l'illustrent les grands ensembles d'habitations (Habitations à bon marché HBM, puis à loyer modéré HLM, cités-jardins) ou les villes nouvelles (par exemple Cergy-Pontoise, voir les archives départementales du Val-d'Oise, fonds Juglar et fonds de l'établissement public d'aménagement). Les cités-jardins ont pour objectif d'insérer des habitations au cœur d'espaces verts collectifs et privatifs. Ce concept, pensé par le britannique Ebenezer Howard en 1898, et repris en France par Georges-Benoit Lévy (correspondance conservée aux archives départementales de la Sarthe), auteur de La Cité-jardin en 1904, a été mis en œuvre par le biais des offices publics d'habitations à bon marché (OPHBM) (archives départementales de Meurthe-et-Moselle, de Saône-et-Loire, de la Vendée). C'est Henri Sellier qui crée l'une des premières dans le département de la Seine, en 1916. Maire de Suresnes, c'est tout naturellement qu'il y encourage la construction d'une cité-jardin qui reste l'une des plus connues de région parisienne. Il fait appel notamment aux architectes Félix Dumail et Alexandre Maistrasse que l'on retrouve dans d'autres cités-jardins (archives municipales de Suresnes, de Gennevilliers, IFA). Si ce type de logements autour de Paris est très représenté, avec l'aménagement d'une quinzaine de cités-jardins pendant l'entre-deux-guerres, il en existe partout en France : Bourges (archives départementales du Cher), Chalmoux (archives départementales de Saône-et-Loire), La Roche-sur-Yon (archives départementales de la Vendée), Lyon (archives municipales de Lyon), Romans (archives municipales de Romans), Strasbourg avec la cité Ungemar et le Stockfeld (archives départementales du Bas-Rhin). Des cités-jardins ont aussi été construites par des grandes entreprises pour leurs ouvriers, notamment dans le Nord, autour des sites d'exploitation de mines, et par les sociétés de chemins de fer (voir introduction de la partie IV).

CITÉ-JARDIN
DE
ROMANS
Vue perspective
Lourme

Two perspectives

Louisa
Leitch

Outre les administrations dédiées aux parcs et jardins, au sein des pouvoirs locaux, de nombreux autres services des collectivités territoriales et de l'État interviennent ponctuellement dans ce champ : le service de l'action économique, notamment pour la création et l'aide aux entreprises de jardinerie (archives départementales des Ardennes), le service des affaires culturelles pour les jardins diocésains (archives départementales de la Côte-d'Or), le service des affaires de police pour les délits survenus dans des jardins (archives de la Préfecture de Police de Paris), le service des affaires militaires pour les jardins des casernes (archives départementales du Doubs), celui des transports pour certains jardins dépendant des Ponts et Chaussées (archives départementales des Côtes-d'Armor, du Gers et du Morbihan), les affaires fiscales pour le cadastre (sous-série 3 P des archives départementales, archives départementales de la Drôme), l'enregistrement et les hypothèques (archives départementales de la Meurthe-et-Moselle), les services gestionnaires des biens nationaux pendant la période révolutionnaire (archives départementales des Côtes-d'Armor, de la Dordogne) ou encore ceux qui traitent des dommages de guerre et de la reconstruction (archives départementales de l'Aisne, de la Marne, du Bas-Rhin).



Archives départementales des Côtes-d'Armor,
3 P 297
Détail du plan cadastral
pour la commune de Saint-Gilles-du-Mené
(s.d., c. 1800)

A.D. des Côtes-d'Armor, S-Sup 561
Service maritime des Ponts et chaussées.
Projet du phare du Cap Fréhel (1886)



La protection des jardins a évolué au cours du XX^e siècle. Dans un premier temps, ils ont été considérés comme des extensions des monuments historiques, avant de devenir eux-mêmes objets de protection. Ce rôle a été confié à la commission des sites, instituée en 1906, renforcée en 1930, et qui devient commission départementale des sites, perspectives et paysages par le décret du 23 septembre 1998 (archives départementales de l'Aube, de la Meurthe-et-Moselle et de l'Oise). Les régions interviennent également en subventionnant des projets de restaurations et de mises en valeur des parcs et jardins (archives régionales d'Auvergne, du Centre, des Pays-de-la-Loire). Elles ont aussi participé à leur inventaire (archives régionales du Centre), ou financé leur création (archives régionales d'Île-de-France, du Nord-Pas-de-Calais). De nos jours, les espaces verts contemporains, comme les « coulées vertes » (voir l'Agence des Espaces verts, archives régionales d'Île-de-France), tendent à s'inscrire dans une notion plus générale de paysage et d'environnement.

Flore de Javel.

